



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20-11-2018

Égletons : De nouvelles adresses au débat

Ce mercredi 28 novembre, les habitants des villages d'Égletons étaient invités à participer à une rencontre sur l'adressage de la commune.

La commune d'Égletons a en effet procédé à un recensement de toutes ses voiries avec un service spécialisé de la Poste afin de se mettre en conformité avec les normes d'adressage.

L'adresse est une donnée importante qui permet à chaque citoyen d'être accessible. Ces informations sont essentielles pour l'intervention des services de secours, pour les services de la Poste, les livraisons, mais également pour le déploiement de la fibre.

A Égletons, comme ailleurs dans le département, toutes les voies ne sont pas nommées correctement et certaines habitations n'ont pas de numérotation. La rencontre de ce mercredi, en présence de Mme Caroline CONTIE du groupe La Poste, était l'occasion pour la trentaine de personnes présentes d'exprimer leurs interrogations. Le Maire a pu indiquer que les noms choisis pour les nouvelles dénominations ont été débattus en commission travaux, qui comprend des élus du conseil municipal. Chaque participant a également pu échanger sur sa situation et vérifier que sa propriété était bien numérotée. Cette nouvelle numérotation se fera à partir d'un système métrique, dont le point zéro se situe souvent au carrefour du début de la voie.

D'ici fin mars 2019, la commune aura installé les plaques portant les nouvelles dénominations de voirie, et fournira aux habitants concernés leurs nouvelles plaques indiquant le numéro de leur propriété.

Cette démarche, ainsi que la liste de dénomination des voiries, a été approuvée au conseil municipal du jeudi 29 novembre.

La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié qui a permis aux voisins de se retrouver et à chacun de discuter de leurs nouvelles adresses.



MAIRIE D'ÉGLETONS

Service Communication

Tél 05 55 93 99 82

maxime.lamarque@mairie-egletons.fr